

INSCRIPTION OU RÉ-INSCRIPTION RESTAURANT SCOLAIRE

À PARTIR DE JUIN JUSQU'AU 31 JUILLET 2024



Procédure d'inscription

…❖ Dossier disponible sur le site www.voreppe.fr ou en Mairie

- **Étape 1** / Constitution du dossier avec tous les justificatifs : **liste des pièces obligatoires** sur le site ou page 4 du dossier
- **Étape 2** / Envoi par mail du dossier accueil.periscolaire@ville-voreppe.fr ou dépôt en Mairie
- **Étape 3** / Réception du mail de création du compte portail famille et de validation de l'inscription
- **Étape 4** / Réservations des jours de repas sur le portail famille : possibilité de réserver à l'année ou ponctuellement

Réinscriptions

Préalablement à toute réinscription, la famille doit être à jour des factures

…❖ Les réinscriptions se font sur le portail famille <https://portail2.aiga.fr/v4/login.php5>

- **Étape 1** / Dépôt en ligne de **tous les justificatifs** : liste disponible sur le portail famille
- **Étape 2** / Demande d'inscription pour la prochaine année scolaire en ligne
- **Étape 3** / Réception du mail de validation de l'inscription
- **Étape 4** / Réservations des jours de repas sur le portail famille : possibilité de réserver à l'année ou ponctuellement

Documents à fournir pour tous les dossiers :

- Attestation de QF Caf de moins de 3 mois de l'année en cours ou dernier avis d'imposition
- Autorisation de sortie (page 3 du dossier papier ou téléchargée sur le portail famille)
- Assurance responsabilité civile extra-scolaire pour l'année 2024 / 2025.
- Attestation d'employeur ou avis de situation France Travail pour 2024.
- En cas de séparation ou de divorce, merci de fournir le jugement du tribunal. Dans le cas de garde conjointe ou en l'absence de jugement, **la signature des deux parents est obligatoire** ainsi que la copie de la pièce d'identité du 2^{ème} parent.

NE SERONT VALIDÉS QUE LES DOSSIERS COMPLETS OU COMPLÉTÉS AVANT LA RENTRÉE SCOLAIRE

**SEULS LES ENFANTS DONT LE REPAS AURA ÉTÉ RÉSERVÉ AU PRÉALABLE SUR LE PORTAIL FAMILLE
SERONT ACCUEILLIS**

Mail : accueil.periscolaire@ville-voreppe.fr - Tél : 04 76 50 47 28 ou 04 76 50 47 73